Autorisation d'enregistrement et de diffusion de l'image (Rennes)

Je soussigné·e .....
demeurant au .....

Cochez la/les cases correspondantes.

☐ Autorise l'association Animath, à l'occasion du $\mathbb{TFJM}^2$ de Rennes du 21 mars 2026 au 22 mars 2026 à : ENS de Rennes, à me photographier ou à me filmer et à diffuser les photos et/ou les vidéos réalisées à cette occasion sur son site et sur les sites partenaires. Déclare céder à titre gracieux à Animath le droit d'utiliser mon image sur tous ses supports d'information : brochures, sites web, réseaux sociaux. Animath devient, par la présente, cessionnaire des droits pendant toute la durée pour laquelle ont été acquis les droits d'auteur de ces photographies.

Animath s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de la personne photographiée.

☐ Autorise la diffusion dans les medias (Presse, Télévision, Internet) de photographies prises à l'occasion d'une éventuelle médiatisation de cet événement.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Cette autorisation est donc révocable à tout moment sur volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Animath, IHP, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75231 Paris cedex 05.

☐ Autorise Animath à conserver mes données personnelles, dans le cadre défini par la loi n 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et les textes la modifiant, pendant une durée de quatre ans à compter de ma dernière participation à un événement organisé par Animath.

☐ J'accepte d'être tenu informé d'autres activités organisées par l'association et ses partenaires.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

La/le participant·e :

Fait à :
le